

PLEINE LUCARNE

La newsletter du District de l'Ain



Les perfs en coupe du FBBP 01 p2

**Les formations
de la prévention p3**

Le foot en chiffres p4

Ils font le club ! p5

**Le foot dans l'Ain :
C'est vous, c'est nous p6**

Dans le rétro...p8

N° 14 - MARS 2018



La Panenka du mois p7



édito



«Le district de l'Ain de Football, le numéro Ain»

Les habitants du département découvriront à partir du 11 avril 2018, le nom qui leur sera donné : S'appelleront-ils des Ainains, des Aindinois ou des Initiains ?

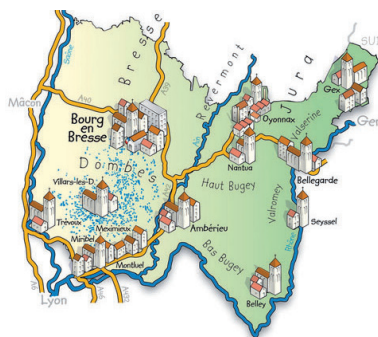
Choix cornélien, mais, pour les supporters inconditionnels lorsqu'ils recevront des équipes régionales ou nationales, je souhaite qu'ils continuent à chanter et montrer leur ferveur en chantant «Ici, c'est l'Ain».

Quant aux supporters inconditionnels lorsqu'ils accueilleront des équipes départementales, je souhaite qu'ils reconnaissent et partagent les valeurs des territoires dombistes, bugistes, bressanes et gessiennes et qu'ils n'oublient pas que la première unité, c'est l'Ain.

Les footballeurs ne doivent pas devenir Ainvisibles derrière le nom de leurs habitants, ils doivent rester Ainctournables, Ainplacables dans la promotion du sport, et donner la meilleure Ainpression pour qu'on continue à dire que le district de l'Ain de Football, c'est bien le numéro Ain.

Jean-François JANNET

Président du district de l'Ain



LES PERFS EN COUPE DU FBBP 01

Si l'équipe professionnelle a atteint les 8^e de finale de la coupe de France contre Marseille, les jeunes U19, eux ont également réalisé l'exploit d'inscrire pour la première fois le club à ce niveau dans la coupe Gambardella.



Photo : JF BASSET

La Pleine Lucarne est une publication
du District de Football de l'Ain situé à 01440 Viriat
Tél : 04 74 22 87 87
Directeur de publication : Jean-François Jannet
Rédaction : La commission communication
du District de Football de l'Ain
Imprimerie : Comipress

LES FORMATIONS DE LA PRÉVENTION

Les membres de la commission prévention sont restés très actifs durant la trêve hivernale en offrant 3 formations innovantes sur le secourisme (PSC1), le rôle du capitaine dans la catégorie U17 ainsi que sur les notions de responsabilités des dirigeants.



Quelques situations réelles

Accident d'un spectateur au cours d'un match

Accident d'un adhérent au cours d'une manifestation sportive

Vol d'un objet confié à l'association

Accident d'un bénévole au cours d'une opération de montage d'un barnum

Dégradation d'un bâtiment à l'occasion d'une réunion

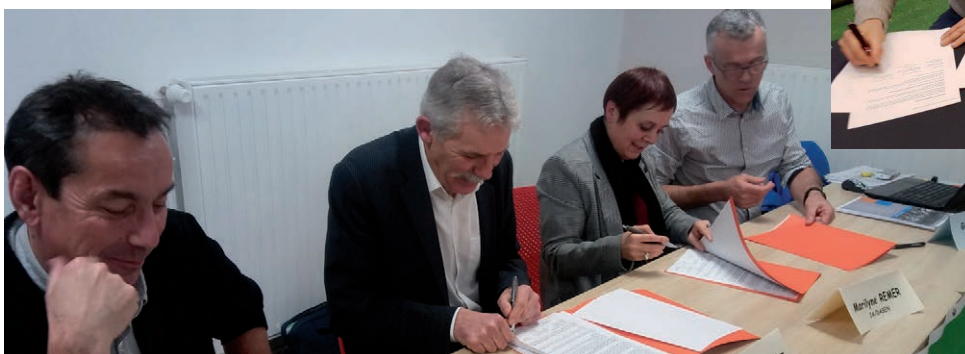
Intoxication alimentaire au cours d'un repas



LE FOOT EN CHIFFRES

5 comme les conventions signées par le district de l'Ain avec :

- Le comité départemental de **Sport Adapté**
- Le comité départemental d'**Handisport**
- L'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire)
- L'**USEP** (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
- La structure privée **So Club** pour permettre le foot diversifié (Soccer)



1196 comme le nombre d'équipes engagées cette saison



- **955** équipes filles et garçons jeunes (catégories U6 à U19)
- **241** équipes seniors dont **232** masculines et **9** féminines

115 clubs créés en quasiment un siècle (source foot2000)



- **6** datent de la décennie 1921 à 1930
- **7** durant la période 1931 à 1940, **7** entre 1941 à 1950, **8** entre 1951 à 1960, **13** entre 1961 à 1970, **14** entre 1971 à 1980, **10** entre 1981 à 1990, **19** entre 1991 à 2000, **16** entre 2001 à 2010 et **15** depuis l'année 2010

Le club de Tenay créé en 1921 demeure le club le plus ancien alors que le club de Jassans/Frans va bientôt fêter son premier anniversaire.

ILS FONT LE CLUB

L'ENTENTE BAS-BUGEY-RHÔNE



L'Entente Bas-Bugey-Rhône créée en 2001 fait suite au FC Groslée/Saint-Benoît, club créé dans les années 1970 par les communes de Groslée et Saint-Benoît. L'Entente Bas-Bugey-Rhône regroupe aujourd'hui les communes du Bas-Bugey suivantes : Brégnier-Cordon, Groslée/Saint-Benoît, Lhuis et Innimond.

Le club possède une école de foot composée de 21 joueurs et joueuses U7 à U1. Les catégories U13 à U19 ne peuvent être maintenues au sein du club du fait du départ aux collèges des enfants. Malgré cela les catégories U7 à U11 connaissent une évolution constante de leur effectif (+10%/an) ces 2 dernières années.

La section féminine créée en 2014 par une poignée de joueuses se compose aujourd'hui de 17 jeunes filles. Elles ont intégré le championnat féminin à 8 du District de l'Ain cette année, elles évoluaient depuis 2015 dans le championnat à 8 Isérois.

L'équipe Senior masculine recense 27 licenciés (24 Seniors, 2 U17, 2 U19). Grâce au retour de jeunes joueurs au club, elle a réalisé la montée en division 4 lors de la saison 2016-2017 et occupe actuellement le milieu du tableau.

L'équipe Vétérans que comptait le club la saison dernière, a été mise en sommeil pour, qui sait, mieux repartir dans les années futures.

Actuellement le club compte 65 licenciés, 8 dirigeants et un arbitre pour un ensemble de communes qui représente un peu moins de 3 000 habitants. La pérennité du club et sa bonne gestion, donne confiance aux communes qui ont engagé un projet de construction Stade + Vestiaires sur la commune de Groslée/Saint-Benoît.



VAUDRAY Eric
Président



BOITTE Vincent
Vice-Président



DE BONI Sylvain
Trésorier



BRUNIER Lilian
Secrétaire



DE BONI Sylvain
Référént
/correspondant



CHRISTIN Vincent
Responsable
féminines



VAUDRAY Eric
Responsable U7



BOULON Gérard
Responsable U9



JARRAFOX Florent
Responsable U11

LE FOOT À L'ÉCOLE

C'EST NOUS avec la commission spécifique du district composée par Patrick CHENE, référent élu, Jean Marie BRESSOUX, conseiller technique et Thibault VALLET, éducateur sportif.

C'EST VOUS grâce à **Fanny ROUSSEAU** conseillère pédagogique départementale en EPS.

QU'EST-CE QUE LE «FOOT À L'ÉCOLE» ?

Il s'agit d'un programme conduit par la Fédération Française de Football (décliné dans les ligues et districts) mené en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Ville et de la Jeunesse et Sports et les fédérations sportives scolaires (UNSS, USEP et UGSEL) qui s'adressent aux élèves du CE1 à la Terminale.

Deux opérations, l'une ***Foot à l'école*** pour le primaire et l'autre ***La quinzaine du Foot citoyen*** pour le secondaire pour mener un double projet autour du football :

- Un projet sportif
- Un projet culturel.

QUEL EST L'OBJET DU PROJET ?

Le football, le sport en général, est un vecteur efficace d'éducation et d'éveil à la citoyenneté, un outil à fort impact social.

C'est pourquoi l'**Opération «Foot A l'Ecole»** aura pour objectifs :

- **De développer des apprentissages moteurs et cognitifs liés à l'activité du football.**
- **De développer des compétences transversales telles que des valeurs citoyennes (P.R.E.T.S = Plaisir - Respect - Engagement - Tolérance - Solidarité) mais aussi des capacités d'autonomie et d'organisation.**

LA DÉCLINAISON SUR LE DÉPARTEMENT VUE PAR LA COMMISSION DU DISTRICT DE L'AIN

Au niveau du district, ces opérations se traduisent par une dizaine de rassemblements de secteurs pour les primaires représentant environ 45 classes soit 1125 garçons et filles. Pour ce qui est du secondaire, un rassemblement féminin a lieu en partenariat avec l'UNSS, permettant ainsi à une cinquantaine de filles de pratiquer le football.

Les écoles, collèges et lycées peuvent également s'inscrire au bon vouloir et proposer des cycles football aux enfants sans participer aux rencontres.

En complément, pour les clubs qui souhaitent proposer aux écoles primaires (du CE1 au CM2) de leur commune, un cycle football dans le temps scolaire, **une formation à destination des** éducateurs appelée «Animer une unité d'apprentissage au sein d'une école primaire» est mise en place afin de répondre aux objectifs suivants :

- Le projet pédagogique «Le Football à l'Ecole» ;



- Les vertus éducatives de l'activité football aux élèves du cycle 3 et ce dans la mixité ;
- Les enseignants et les éducateurs pourront coanimer un cycle d'apprentissage ;
- Les connaissances administratives de l'Education Nationale ;
- Le développement des habilités motrices des élèves ;
- La rencontre sportive proposée par l'USEP ;
- Le concours national «Le Football à l'Ecole».

LA DÉCLINAISON SUR LE DÉPARTEMENT VUE PAR MADAME FANNY ROUSSEAU

Le football dans le cadre scolaire

La plupart du temps, les élèves «jouent au foot» pendant la récréation, entraînant parfois des problèmes d'espace dans la cour et des conflits qui rejaillissent dans la classe.

Afin de faire évoluer les mentalités, le football doit reprendre sa place à l'école, dans le parcours sportif scolaire de l'élève. Réservé, comme tel, aux élèves de cycle 3, la construction des prérequis se fait tout au long de la scolarité.

Le football à l'école est une activité permettant de développer le champ d'apprentissage « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel ». Au travers des jeux collectifs et des jeux pré-sportifs collectifs, l'élève développe un répertoire moteur, mais est aussi amené à se reconnaître comme attaquant ou défenseur, à développer des stratégies, à identifier et remplir des rôles et des statuts différents dans les jeux vécus et à respecter les règles.

Le rôle même de l'école est de donner des clefs aux élèves pour comprendre le monde qui les entoure. Le socle commun des connaissances et des compétences fait de l'EPS un des enseignements majeurs du domaine 3 «formation de la personne et du citoyen». C'est une éducation au respect des autres, à la réflexion, à la responsabilité pour amener les futurs citoyens de demain à réfléchir sur ce sport populaire.

Le travail effectué en partenariat depuis plusieurs années dans le département de l'Ain, a amené l'éducation nationale, le district de football de l'Ain et l'USEP à signer, cette année encore, une convention tripartite. L'objectif est d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'unités d'apprentissages prenant en compte tous les élèves pour faire évoluer les mentalités autour de ce sport populaire.



ZOOM SPÉCIAL

ET SI DÉSORMAIS, CHAQUE FOIS QUE L'ON ÉVOQUE EN IMAGE L'ARBITRAGE, NOUS FAISONS LE CHOIX DE LA PHOTO 2... L'ARBITRE FAIT PARTIE DES ACTEURS DU FOOT



PHOTO 1



PHOTO 2

L'ENTRAÎNEMENT VU DU CIEL ... UNE INITIATIVE DANS L'AIR DU TEMPS

Yohann GOURMAND, responsable technique diplômé et très investi au sein du club de Bresse Dombes est à l'initiative de l'utilisation d'un drone, une première dans le ciel dombiste. Yohann a bien voulu répondre à nos questions :

Comment vous est venue cette idée d'utiliser un drone pour filmer vos joueurs ?

Je souhaitais depuis longtemps utiliser la vidéo comme support. J'ai eu l'occasion la saison dernière d'utiliser des vidéos de nos matchs, grâce à un parent et cela n'a fait qu'augmenter mon intérêt pour ce support de travail. N'ayant pas de hauteur sur la plupart des terrains, il me fallait trouver un moyen de prendre de l'altitude pour que des vidéos soient utilisables.

Un jour, en regardant un reportage sur le travail de certaines équipes, j'ai flashé, c'était la solution que j'attendais.

J'ai décidé de m'équiper d'un drone. On trouve des drones performants à un prix très raisonnable. La difficulté principale est la maîtrise de l'appareil. Plusieurs heures de pratique ont été nécessaires avant d'être opérationnel.

Quels sont les avantages d'avoir la photographie des entraînements vue du ciel ?

Les avantages sont multiples.

- Cela permet d'avoir un **support facilement utilisable** lors des retours de l'appareil.



- On peut, en séquençant les vidéos, mettre en avant les différents temps de jeu. On obtient ainsi des pistes de travail.

- La hauteur donne une vue globale de l'équipe ce qui permet une analyse aisée des placements et des déplacements.

- On peut grâce à la vidéo étayer les discours, mettre en avant les points forts et faire ressortir les points à améliorer.

- On peut aussi, mettre sur le fait accompli, un joueur qui pense avoir tout donné, fait les bons choix, respecter les consignes...

La vidéo prise par un drone est un outil essentiel qui donne de très bons résultats.



DANS LE RÉTRO

Cette année-là... C'était l'année

2000

Après la crainte du bug informatique et les festivités entourant l'arrivée de l'an 2000, le premier semestre footballistique départemental est sans encombre majeur. Le second trimestre quant à lui sera beaucoup plus mouvementé.

Cette année-là, la saison 2000/2001 commence par le report de la première journée des 09 et 10 septembre à cause d'un blocus dans la distribution des carburants, prémices aux difficultés de calendrier au cours de la saison car la météo va se révéler très capricieuse et mauvaise durant les mois suivants.

Cette année-là, le président BARBET a déjà signifié son intention de briguer le poste de président de la ligue, aussi le processus au sein du district de l'Ain commence par une pré-désignation au comité de direction du 23 octobre 2000, confirmant le positionnement de l'intéressé de devenir premier vice-président dans l'organigramme départemental. A l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre, Bernard BARBET adoube Paul MICHALLET et celui-ci est élu comme nouveau président du district.

Cette assemblée générale ne se contente pas d'une passation de pouvoir en témoignent la suppression de l'assemblée consultative ainsi que la première signature de la charte du fair-play par les clubs.

Cette année-là, un constat concerne le siège, le bâtiment vieillit mal, des travaux sont nécessaires et Michel FEYEU, membre du comité directeur, demande la création d'une commission bâtiment.

Cette année-là, la loi du 1^{er} juillet, offre la possibilité d'une réduction d'impôts aux bénévoles et on apprend que le timbre fiscal à 10 francs pour l'ouverture des buvettes est supprimé, l'ouverture de celles-ci relevant maintenant de la compétence des maires, mais toujours 10 fois par an !

NOS PARTENAIRES

